

FINANCES – BUDGET ANNEXE « SERVICE AUX PERSONNES ÂGÉES » (SAPA)
BUDGET PRIMITIF 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 23-012

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 13 mars à 16h30, le Conseil d'Administration du CCAS de Cambrai, dûment convoqué, s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Virginie WIART, Vice-Présidente Déléguée.

Date de la convocation : le lundi 28 février 2023.

<p>Nombre de membres en exercice : 17</p> <p>Présents : 9</p> <p>Votants : 12</p>	<p>Présents : Mme Virginie WIART, Mme Dominique CARDON, Mr Jean-Pierre BAVENCOFFE, Mme Maria-José POMBAL, Mme Sylviane LIENARD, Mr Jean-Louis DELHAYE, Mr Michel MAUPRIVEZ, Mme Jocelyne PEYRAT-ARMANDY, Mr Alain DELEVALLEE.</p> <p>Excusés : Mr François-Xavier VILLAIN, Mme Françoise DEMONTFAUCON, Mme Sylvie LABADENS, Mr Marc DERASSE, Mme Florence NOCHELSKI, Mme Monique BOUQUIGNAUD, Mme Brigitte BRACQ.</p> <p>Procurations : Mr Marc DERASSE à Mr Jean-Louis DELHAYE, Mme Monique BOUQUIGNAUD à Mr Michel MAUPRIVEZ, Mme Sabine CAGNARD à Madame Dominique CARDON.</p> <p>Secrétaire de séance : Blandine LASSERON.</p>
---	--

Le Conseil d'Administration est appelé à se prononcer sur le projet du Budget Annexe « SAPA » du Budget Primitif 2023.

Chaque budget annexe est complètement autonome financièrement, même s'il n'a pas d'autonomie juridique. Chacun d'eux a donc une section d'investissement et une section de fonctionnement établies conformément au plan comptable M 22 applicable aux établissements publics sociaux et médico-sociaux :

BP 2023 Fonctionnement	DEPENSES	RECETTES
Crédits votés au titre du présent budget	3 258 574,24	3 258 574,24
Résultat de fonctionnement reporté		
Total section de fonctionnement	3 258 574,24	3 258 574,24

BP 2023 investissement	DEPENSES	RECETTES
Crédits votés au titre du présent budget	8 143,68	8 143,68
Restes à réaliser de l'exercice précédent		
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		
Total section d'investissement	8 143,68	8 143,68
Total Budget	3 266 717,92	3 266 717,92

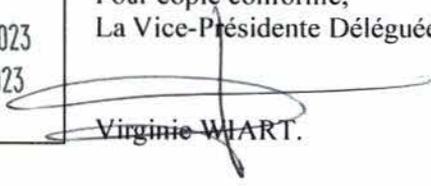
Après examen, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2023 du Budget Annexe « SAPA » du CCAS.

Publié le : 05 Avril 2023 à 09:10

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Acte certifié exécutoire en vertu de l'article 2-1
de la Loi n° 82.623 du 22.07.82
Transmis à la Sous-Préfecture le : 17 MAR. 2023
Et publication ou notification du : 17 MAR. 2023

Pour copie conforme,
La Vice-Présidente Déléguée,


Virginie WIART.

Pour la Vice-Présidente du CCAS
La Vice-Présidente Déléguée
Virginie WIART

